

Architecte d'intérieur

RNCP35774 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015, 45018, 12522
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	08/07/2021
Date d'échéance	08/07/2023

Certificateur(s)

ACADEMIE CHARPENTIER · SIRET : 40450117300011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'architecture intérieure recouvre un champ d'interventions très large : aménagement d'espaces domestiques, collectifs, institutionnels, commerciaux, scénographiques, professionnels, urbains... Les projets sont de natures diverses et croisent les métiers du design (mobilier pour la maison ou pour le bureau, mobilier urbain), mais aussi ceux de l'architecture.

Un architecte d'intérieur doit penser la logique même d'un projet face à un contexte global, en analyser les enjeux, définir un cahier des charges, appliquer sa créativité au concept, en amont d'une démarche très formelle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, pour conduire un projet d'aménagement intérieur jusqu'à son exécution complète.

De plus, ce métier est fortement impacté par le défi majeur du siècle actuel qu'est le développement durable et responsable.

ACTIVITÉS VISÉES

- Collecte et analyse de l'ensemble des informations nécessaires à la conception d'un projet d'architecture intérieure
- Esquisses et avant-projet sommaire (APS) d'un projet d'architecture intérieure
- Avant-projet définitif (APD) d'un projet d'architecture intérieure
- Projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure
- Réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un projet d'architecture intérieure
- Assistance aux marchés de travaux
- Direction des travaux de réalisation d'un projet d'aménagement intérieur
- Assistance d'un maître d'ouvrage à la réception de travaux d'aménagement intérieur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser et étudier un projet d'architecture intérieure responsable

1.1. Analyser les besoins, les souhaits et les moyens d'un client, afin de s'assurer de la bonne compréhension d'une demande d'aménagement intérieur

1.2. Effectuer des recherches en lien avec la demande d'un client et les caractéristiques du lieu concerné, afin de recenser toutes les caractéristiques (conceptuelles, éco-responsables, techniques, réglementaires) d'un projet d'architecture intérieure

1.3. Hiérarchiser les besoins d'un client, afin de déterminer les différentes options spatiales et responsables possibles

1.4. Imaginer un concept selon une vision personnelle liée à ses inspirations, afin de proposer un univers renouvelé à un client, notamment sous forme d'esquisses

- 1.5. Réaliser un avant-projet sommaire comprenant le cahier des charges initial d'un projet d'aménagement intérieur
 - 1.6. Établir une enveloppe financière prévisionnelle d'un projet d'architecture intérieure et le présenter à un client donneur d'ordre, pour validation
 - 1.7. Conclure un contrat avec un donneur d'ordre et négocier avec lui toutes les clauses en corrélation avec les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure
- Concevoir un projet d'architecture intérieure responsable
- 2.1. Permettre à un client de visualiser la future réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur, par sa représentation à différentes étapes de réalisation et sous différents angles de vue, par tout moyen adapté (croquis, dessins, logiciels 2D et 3D notamment)
 - 2.2. Valider avec un client les choix concernant l'organisation spatiale, les partis pris techniques, de développement durable et esthétiques
 - 2.3. Réaliser un avant-projet définitif, répertoriant les choix d'un client et engageant la faisabilité d'un projet d'aménagement intérieur
 - 2.4. Intégrer et prévoir l'application des normes et contraintes techniques, ainsi que les réglementations en vigueur, en faisant preuve de rigueur, de vigilance et d'une activité de veille adaptée
 - 2.5. Mobiliser si nécessaire les compétences complémentaires de bureaux d'études et de diagnostics techniques, à des fins de conformité et de prise en compte des réglementations imposées par les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure
 - 2.6. Rédiger le projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure, récapitulant de façon exhaustive toutes les informations à porter à la connaissance d'un client donneur d'ordre, avant d'entamer la phase de réalisation de ce projet
 - 2.7. Présenter à un client les caractéristiques d'un projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure incluant une estimation financière
- Préparer et coordonner l'exécution d'un projet d'architecture intérieure responsable
- 3.1. Établir un dossier technique, comprenant l'ensemble des éléments dessinés (vues, plans détaillés, cotes, coupes, élévations, perspectives, ...) et des descriptions écrites (produits, quantités, ...), organisés par lots et corps d'état,
 - 3.2. Consulter des bureaux d'études techniques et des experts (spécialisés dans les structures, les fluides, l'énergie, l'acoustique, ...) selon les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure à intégrer dans son propre DCE
 - 3.3. Réaliser et faire valider le dossier de consultation des entreprises (constitué de pièces graphiques et de pièces écrites), valant document de référence du projet et engageant la responsabilité de chaque intervenant, en reprenant de façon systématique et rigoureuse tous les éléments créatifs, administratifs, financiers, organisationnels, de prise en compte du développement durable et de planification
 - 3.4. Assister un client maître d'ouvrage à la consultation d'entreprises, en vue de sélectionner celles-ci, dans une recherche d'optimisation de leur adéquation avec les demandes et la future réalisation
 - 3.5. Réaliser une analyse complète des devis détaillés des entreprises, en se basant sur des critères financiers mais aussi de conformité aux attendus techniques, esthétiques, qualitatifs et durables
 - 3.6. Conseiller un client et préparer les ordres de service, afin de lui permettre de contractualiser de façon optimisée avec les fournisseurs et entreprises
 - 3.7. Réaliser un planning de travaux, en accord avec les entreprises intervenantes, selon un ordonnancement lié aux contraintes techniques et d'organisation
 - 3.8. Coordonner l'avancement et le travail des entreprises, aider à la résolution des aléas de chantier
 - 3.9. Assurer le contrôle de la gestion financière de travaux d'aménagement intérieur
 - 3.10. Rendre compte à un client maître d'ouvrage de l'avancement d'un chantier d'aménagement intérieur et du travail des entreprises
 - 3.11. Procéder à la réception des différents lots d'un chantier, par la validation de procès-verbaux, formuler d'éventuelles réserves, puis déterminer la date de réception des ouvrages, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur responsable.

Blocs de compétences

RNCP35774BC01 — Analyser et étudier un projet d'architecture intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

- 1.1. Analyser les besoins, les souhaits et les moyens d'un client, afin de s'assurer de la bonne compréhension d'une demande d'aménagement intérieur, à partir d'un ou de plusieurs entretiens initiaux.

- 1.2. Effectuer des recherches en lien avec la demande d'un client et les caractéristiques du lieu concerné, afin de recenser toutes les caractéristiques (conceptuelles, éco-responsables, techniques, réglementaires) d'un projet d'architecture intérieure à intégrer ultérieurement, en phase de conception.
- 1.3. Hiérarchiser les besoins d'un client, afin de déterminer les différentes options spatiales et responsables possibles, en tenant compte de tous les éléments caractéristiques préalablement recueillis.
- 1.4. Imaginer un concept selon une vision personnelle liée à ses inspirations, afin de proposer un univers renouvelé à un client, notamment sous forme d'esquisses.
- 1.5. Réaliser un avant-projet sommaire comprenant le cahier des charges initial d'un projet d'aménagement intérieur, afin d'explorer les différentes possibilités, notamment concernant les pratiques responsables, puis d'échanger avec un client et l'amener à faire des choix.
- 1.6. Etablir une enveloppe financière prévisionnelle d'un projet d'architecture intérieure et le présenter à un client donneur d'ordre, pour validation.
- 1.7. Conclure un contrat avec un donneur d'ordre et négocier avec lui toutes les clauses en corrélation avec les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation des premières étapes d'un projet d'architecture intérieure, allant du besoin initial jusqu'à l'avant-projet sommaire (APS).

On demande aux candidats de réaliser 3 séries de livrables au fur et à mesure de l'avancement de leur projet, lors de 3 épreuves espacées dans le temps: choix du projet, production du projet et avant-projet sommaire.

Livrables : document écrit, réalisation d'un stand de présentation des productions et soutenance.

RNCP35774BC02 — Concevoir un projet d'architecture intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

- 2.1. Permettre à un client de visualiser la future réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur, par sa représentation à différentes étapes de réalisation et sous différents angles de vue, par tout moyen adapté (croquis, dessins, logiciels 2D et 3D notamment), afin d'échanger avec ce client et d'affiner la conception du projet.
- 2.2. Valider avec un client les choix concernant l'organisation spatiale, les partis pris techniques, de développement durable et esthétiques, afin de concrétiser précisément un projet d'architecture intérieure.
- 2.3. Réaliser un avant-projet définitif, répertoriant les choix d'un client et engageant la faisabilité d'un projet d'aménagement intérieur, afin de fixer la future réalisation de celui-ci et de vérifier que les moyens donnés par un client sont conformes et suffisants pour mener le projet à son terme.
- 2.4. Intégrer et prévoir l'application des normes et contraintes techniques, ainsi que les réglementations en vigueur, en faisant preuve de rigueur, de vigilance et d'une activité de veille adaptée.
- 2.5. Mobiliser si nécessaire les compétences complémentaires de bureaux d'études et de diagnostics techniques, à des fins de conformité et de prise en compte des réglementations imposées par les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure
- 2.6. Rédiger le projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure, récapitulant de façon exhaustive toutes les informations à porter à la connaissance d'un client donneur d'ordre, avant d'entamer la phase de réalisation de ce projet.
- 2.7. Présenter à un client les caractéristiques d'un projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure incluant une estimation financière, afin d'obtenir son accord formel pour le démarrage de la phase d'exécution.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'un avant-projet définitif (APD).

Livrables attendus :

- Plans et perspectives, selon différents points de vue,
- Compositions colorées,
- Maquettes de l'existant,
- Maquettes d'intention (réflexion, concept, création)
- Maquettes du pré projet
- Maquettes du projet (réelle/carton et 3d)
- Document écrit, réalisation d'un stand de présentation des productions et soutenance.

RNCP35774BC03 — Préparer et coordonner l'exécution d'un projet d'architecture intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

- 3.1. Etablir un dossier technique, comprenant l'ensemble des éléments dessinés (vues, plans détaillés, cotes, coupes, élévations, perspectives, ...) et des descriptions écrites (produits, quantités, ...), organisés par lots et corps d'état, afin d'établir les prescriptions techniques d'un projet d'architecture intérieure.
- 3.2. Consulter des bureaux d'études techniques et des experts (spécialisés dans les structures, les fluides, l'énergie, l'acoustique, ...) selon les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure afin d'obtenir des dossiers de consultation des entreprises (DCE) complémentaires, à intégrer dans son propre DCE, le cas échéant.
- 3.3. Réaliser et faire valider le dossier de consultation des entreprises (constitué de pièces graphiques et de pièces écrites), valant document de référence du projet et engageant la responsabilité de chaque intervenant, en reprenant de façon systématique et rigoureuse tous les éléments créatifs, administratifs, financiers, organisationnels, de prise en compte du développement durable et de planification.
- 3.4. Assister un client maître d'ouvrage à la consultation d'entreprises, en vue de sélectionner celles-ci, dans une recherche d'optimisation de leur adéquation avec les demandes et la future réalisation.
- 3.5. Réaliser une analyse complète des devis détaillés des entreprises, en se basant sur des critères financiers mais aussi de conformité aux attendus techniques, esthétiques, qualitatifs et durables, permettant d'aider à la décision un client pour la négociation et le choix des entreprises de travaux.
- 3.6. Conseiller un client et préparer les ordres de service, afin de lui permettre de contractualiser de façon optimisée avec les fournisseurs et entreprises qu'il va charger de réaliser les travaux d'un projet d'architecture intérieure.
- 3.6. Réaliser un planning de travaux, en accord avec les entreprises intervenantes, selon un ordonnancement lié aux contraintes techniques et d'organisation, ainsi qu'aux impératifs exprimés par le donneur d'ordre, afin de suivre l'avancement de la réalisation d'un projet d'aménagement intérieur.
- 3.7. Coordonner l'avancement et le travail des entreprises, aider à la résolution des aléas de chantier, afin de respecter les dispositions d'un dossier de consultation des entreprises, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur.
- 3.8. Assurer le contrôle de la gestion financière de travaux d'aménagement intérieur, afin d'assurer à un client maître d'ouvrage l'adéquation entre ses règlements et l'avancement du chantier.
- 3.9. Rendre compte à un client maître d'ouvrage de l'avancement d'un chantier d'aménagement intérieur et du travail des entreprises, afin de l'informer, le conseiller et l'assister en cas de décisions relatives à des situations exceptionnelles.
- 3.10. Procéder à la réception des différents lots d'un chantier, par la validation de procès-verbaux, formuler d'éventuelles réserves, puis déterminer la date de réception des ouvrages, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur responsable.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une expérience professionnelle acquise en entreprise, réalisation d'un rapport professionnel et soutenance orale devant comporter les rubriques suivantes :

- Présentation de l'entreprise e
- Présentation des projets auxquels a participé le candidat,
- Actions et livrables réalisés dans le cadre d'un/de dossier(s) technique(s),
- Actions et livrables réalisés dans le cadre d'un/de dossier(s) de consultation des entreprises (DCE)
- Actions et livrables réalisés dans le cadre de l'assistance aux marchés de travaux.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité est celui de l'immobilier individuel et collectif, cependant, les domaines d'intervention (ceux des maîtres d'ouvrage) sont très variés, ce sont essentiellement les suivants :

- Habitat
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme
- Distribution
- Industrie
- Administrations - Bureaux - Services

- Sanitaire - Hospitalier
- Culturel - Educatif - Enseignement - Sports
- Social
- Architecture éphémère et événementielle
- Muséographie
- Scénographie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Concepteur en architecture intérieure
- Concepteur en habitat
- Concepteur d'espace
- Designer d'environnement
- Chef de Projets
- Directeur de création
- Architecte décorateur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis d'accès au dispositif de certification, comme à chacun des blocs de compétences, sont les suivants, ils sont cumulatifs :

- Obtention du cursus de 3 ans après Bac de l'Académie Charpentier ou validation d'une certification de niveau 6 obtenus en formation initiale ou continue,
- Dans l'un des domaines suivants : dessin, construction, autre domaine artistique lié à l'image et à l'espace,
- Un stage professionnel récent ou en cours, de deux mois au moins, liés aux domaines précités,
- Présentation d'un dossier de candidature, soumis à la validation de la Direction de l'Académie Charpentier.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de 4 personnes (100% externes à la structure du certificateur) :

- Le président du jury est un professionnel du secteur,
- 3 membres externes, également représentants qualifiés de la profession,
- Une recherche de représentation équilibrée des hommes et des femmes est réalisée.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 3 personnes (100% externes à la structure du certificateur) :

- Le président du jury est un professionnel du secteur,
- 2 membres externes, également représentants qualifiés de la profession,
- Une recherche de représentation équilibrée des hommes et des femmes est réalisée.

Base légale

Date de décision	08/07/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	16	2	90 %	—
2019	21	0	71 %	67 %
2018	15	0	100 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2862

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38011

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.academiecharpentier.com/architecture-interieure-responsable-et-durable>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35774/>